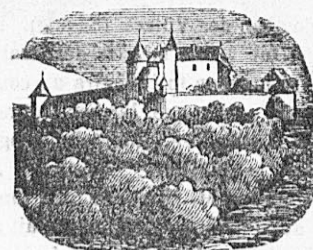




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE. dép. 7¹² 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE. arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 18 février 1911.

Le Code fédéral suisse.

I

La première idée d'une codification du droit fédéral suisse fut prévue dans la Constitution helvétique de 1798. Mais elle demeura lettre morte.

En 1848, les auteurs du projet de constitution tentèrent vainement d'y introduire le droit, pour la Confédération, d'unifier le droit privé. Il en fut de même en 1872.

Toutefois, cette idée prit corps en 1874, époque à laquelle la Confédération se réserva la compétence de légiférer sur « toutes les matières du droit se rapportant au commerce et aux transactions mobilières ».

C'est en vertu de cette disposition constitutionnelle que fut élaboré le Code fédéral des obligations. Ce fut déjà un immense progrès qui a produit de bienfaisants effets et largement contribué au développement des relations commerciales.

Mais tout ce qui avait trait aux personnes, à la famille, aux successions, aux immeubles et aux hypothèques (droits réels) restait dans les compétences cantonales.

Il en est résulté une grande diversité de dispositions législatives, les cantons romands ayant basé leur code civil sur le code Napoléon, et les cantons allemands sur le droit germanique.

Les divergences existant entre le droit civil de chaque Etat pouvaient n'avoir aucun inconvénient autrefois, où les relations entre cantons étaient plus fréquentes. Mais la vie moderne a d'autres exigences. Les races latine et allemande tendaient à se mélanger.

Beaucoup de dispositions légales des cantons, devenues surannées ou tombées en désuétude, devaient disparaître.

La plupart des Etats confédéraux éprouvaient le besoin de mettre leur droit privé en harmonie avec les exigences modernes.

C'est sous l'empire de cette nécessité, vivement ressentie par nos législateurs, que fut révisée la constitution fédérale, dont le nouvel article 64 étendit les compétences de la Confédération à tout le droit privé.

Un projet de code civil élaboré par

M. le professeur Huber, revu par des commissions du Département fédéral de Justice et Police, devint le projet du Conseil fédéral qui fut soumis aux Chambres en 1904 et adopté à l'unanimité le 10 décembre 1907.

Son entrée en vigueur a été arrêtée au 1^{er} janvier 1912.

Le nouveau code civil apportera de profondes modifications à nos institutions actuelles, quant aux droits des époux, au régime matrimonial, mais surtout en matière de succession, de propriété foncière et d'hypothèques.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant, dans nos prochains numéros, un aperçu sommaire des principales dispositions du nouveau code civil, spécialement de celles qui ont bouleversé nos dispositions cantonales.

Chaque citoyen suisse a reçu un exemplaire du code civil. Mais combien l'ont lu et combien l'ont étudié ?

Sans avoir la prétention de donner un cours de droit, nous espérons que cette étude succincte et aussi simple que possible pourra être utile à nos lecteurs.

NOUVELLES SUISSES

L'anniversaire de M. Deucher. — Mardi M. le conseiller fédéral Deucher a célébré le 80^e anniversaire de sa naissance. Le doyen du Conseil fédéral (il appartient à ce corps depuis le 10 avril 1883) est en pleine santé physique, intellectuelle et morale.

A la séance du Conseil fédéral, M. Ruchet, président de la Confédération, a présenté à M. Deucher les félicitations de ses collègues, accompagnées d'une magnifique corbeille de fleurs. Il y a eu échange de cordiales paroles.

Le peuple suisse tout entier s'associera avec respect aux sentiments exprimés et souhaitera à M. Deucher une heureuse prolongation de son utile existence.

La fièvre aphteuse. — Le dernier bulletin des épizooties en Suisse signale pour la semaine du 6 au 12 février des nouveaux cas de fièvre aphteuse dans 8 étables des cantons des Grisons, du Tessin et de Genève. La maladie a été constatée dans les régions-frontière de Bonneville et Thonon (Haute-Savoie), du grand duché de Bade et du Wurtemberg. Elle con-

tinue à sévir dans le Tyrol et le Vorarlberg et en Italie, où l'on comptait en janvier près de 30,000 cas.

L'épargne. — Il y avait en Suisse, à la fin de 1910, 130 caisses d'épargne Raiffeisen, dont 31 dans le canton de St-Gall, 28 dans celui de Soleure, 18 dans celui de Fribourg, 12 en Valais, 7 en Argovie, 6 dans les cantons de Vaud et Bâle-Campagne, 5 dans celui de Lucerne, 4 dans celui de Schwytz, 3 en Thurgovie et dans l'Appenzell-Extérieur, enfin une dans chacun des cantons d'Uri, de Berne, de Zurich, de Schaffhouse et des Grisons.

Le capital imposable des 130 caisses est de plus de quarante-cinq millions. Le bénéfice réalisé l'an dernier s'est élevé à 47,000 francs. Les 8155 membres des caisses ont en dépôts d'épargne près de sept millions et demi.

Le prochain tir fédéral. — La Municipalité de Lausanne a insisté auprès du comité d'action du tir fédéral afin que cette manifestation ne soit en tout cas pas organisée avant 1915. Elle a demandé au Conseil d'Etat d'appuyer cette démarche et a voté à l'unanimité moins trois voix un ordre du jour émettant le vœu que la date de 1913 soit abandonnée et que l'organisation du tir fédéral soit renvoyée à des temps meilleurs.

Lucerne. — **Explosion d'un mortier.** — Un nouvel et terrible accident, causé toujours par la fatale coutume de tirer des salves à l'occasion d'un mariage, a eu dimanche pour théâtre le village de Pfaffnau. Le mortier, vieux ou trop chargé, sauta et un éclat alla atteindre un spectateur au cou. Le malheureux, le forgeron Franz Marti, s'abattit au milieu d'une mare de sang ; il avait eu la carotide coupée net et, avant que ses camarades intervenissent, il était déjà mort.

Vaud. — **Accident mortel.** — Le couvreur Bolomey, travaillant à la pose de la toiture d'une maison en construction en Chamblandes, Pully, est tombé mardi d'une tourelle de la hauteur du troisième étage et s'est tué.

M. Bolomey, un excellent ouvrier, était âgé de 36 ans, célibataire, et habitait à Paudex. Il était occupé par une entreprise de Lausanne.

A L'ÉTRANGER

France. — **Quatre hommes ensevelis.** — Un éboulement s'est produit dans les travaux souterrains du charbonnage de Monceau-Fontaine. Quatre ouvriers ont été ensevelis et tués.

— **Catastrophes de chemins de fer.** — Il y a eu lundi quatre collisions ou déraillements sur les lignes de l'Ouest-Etat ; mais mardi la liste noire s'est augmentée d'une véritable catastrophe, survenue à Courville, près de Chartres :

Vers 6 h. 15 du soir, un train de marchandises, venant du Mans, traversait la voie descendante pour aller se garer en prévision du passage du train venant de Paris. A ce moment, l'express du Mans, marchant à 80 kilomètres à l'heure, prit en écharpe le train de marchandises avant qu'il fût complètement garé. Un troisième train de voyageurs venant du Mans quittait au même instant la gare de Courville : il fit deux cents mètres environ et il se trouva à l'endroit où les deux trains se tamponnaient. Seule la machine de ce dernier train fut jetée sur le côté de la voie.

Le train de marchandises prit feu. On a retiré des débris des trains cinq morts et cinq blessés. Trois des tués ont pu être identifiés.

M. Puech, ministre des travaux publics, s'est rendu sur les lieux de la catastrophe.

Une terrible collision de trains s'est produite mardi après midi sur la ligne particulière de la concession des mines de Béthune. Un train chargé de charbon a pris en écharpe un train conduisant des mineurs, à proximité du village de Violaines.

Il y a eu trois tués et vingt blessés. Le brouillard intense qui règne sur toute la région du nord serait la cause de ce terrible accident.

— **Drame passionnel.** — Dimanche soir, M. Auguste Challand, âgé de 32 ans, sous-directeur d'une des plus importantes maisons de parfumerie de Paris, a été tué par sa maîtresse, Mlle Blanche. Celle-ci est venue se constituer prisonnière.

L'ours et les trois Favre. — Un tailleur, M. Favre, vit l'autre jour un gros ours brun, qui parcourait les champs autour de la commune de St-

Colomban des-Villars (Savoie). Lorsqu'il fut à 500 mètres des maisons, Favre prit son fusil et tira un coup de feu qui ne fit que blesser l'ours à la tête. L'animal se retourna en grognant contre le chasseur.

Un autre M. Favre, un forgeron, qui lui aussi avait vu l'ours et s'était armé d'une forte carabine, visa froidement et atteignit la bête en plein cœur.

L'ours fut amené sur un traîneau jusqu'au village. Il pesait 120 kilos. Un hôtelier, un troisième M. Favre, l'acheta et en distribua des morceaux à tous ses concitoyens.

Autriche. — Mort du baron Albert de Rothschild, de Vienne. — Samedi, le baron Albert de Rothschild est mort subitement, à Vienne, d'une attaque d'apoplexie. Il est âgé de soixante-sept ans.

Le baron Albert était fils du baron Anselme, mort en 1874, et il était veuf de Mlle Bettina de Rothschild, fille du baron Alphonse.

Le baron Albert laisse cinq fils et une fille. Le chef de la banque Rothschild à Vienne sera le baron Louis de Rothschild, membre du conseil d'administration du Crédit foncier autrichien.

On évalue les droits que percevra sur sa fortune le fisc autrichien à 20 millions de couronnes. Le fonds de secours pour indigents malades, à Vienne, recevra en outre 4 à 5 millions de couronnes prélevés sur la même succession.

Russie. — Par 50° de froid. — La mer Caspienne est couverte de glace jusqu'à 5 milles dans la direction de Constantinople. Les vaisseaux sont bloqués dans les glaces par un froid de 50 degrés.

Dans toute la Crimée règne un froid intense. Beaucoup de villages ont leurs communications coupées. Plusieurs mètres de neige recouvrent le sol.

Folie religieuse. — On mande de Tsarytsin (Astrakan) que les fidèles d'une paroisse de cette ville sont enfermés depuis cinq jours dans leur église, en manière de protestation contre le renvoi de leur prêtre qu'ils estiment injustifié. Ils ont juré de refu-

ser toute nourriture jusqu'à ce que le Saint-Synode ait garanti qu'aucune mesure ne sera prise contre le prêtre.

Plusieurs de ces fidèles stoïques sont dans un état pitoyable. Des femmes, à bout de forces, s'évanouirent. L'émotion causée par cet incident est très grande.

Bulgarie. — Un Etat prospère. — Dans la séance de mardi de la Sorbranié, le ministre des finances a exposé la situation financière florissante de la Bulgarie. Il a dit que le budget de 1910 bouclera par un bénéfice de 2 1/2 millions.

Australie. — La récolte. — On évalue à 52 millions de boisseaux la quantité de blé exportable provenant de la moisson qui vient de s'achever. L'Etat de Victoria a battu tous les records précédents, aussi bien les siens que ceux des autres Etats australiens, avec le chiffre de 32 millions de boisseaux.

Afrique. — Dans le Ouadaï. — On a reçu, au ministère des colonies à Paris, la nouvelle d'un combat qui a eu lieu le 13 novembre, quatre jours après le combat de Drijelé, où périt le lieutenant-colonel Moll.

Ce combat a eu lieu à Sagnanis, à dix kilomètres environ du théâtre du combat du 9 novembre. Les troupes françaises, cent tirailleurs, étaient sous les ordres du capitaine Faure. Elles eurent affaire aux bandes du sultan Doudmourah, commandées par Andogo, successeur de Tadjanine, l'un des chefs tués au combat de Drijelé.

Le capitaine Faure a mis en déroute les Ouadaïens après avoir tué deux cents hommes. Du côté français, aucune perte.

Doudmourah, qui avait été blessé à Drijelé, s'était enfui, au début de l'action, vers le Darfour, où l'ont rejoint ses troupes débordées.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Une motion tendant à agrandir les arrondissements judiciaires a été prise en considération par le Grand Conseil de Lucerne. — Le Bas-Valais fournit 3000 signatures contre la convention du Gothard.

Le pauvre garçon avait perdu de son insouciance. Il avait l'air très abattu et regardait le commissaire de police comme s'il avait espéré que M. Lément se raviserait.

Mais M. Lément ne faisait plus attention à lui.

— Venez ! dit Gaume.

Mirador poussa un profond soupir et le suivit docilement.

Sur le seuil, il trouva Michel qui l'attendait.

— Mirador que rien ne vous inquiète... Moi... Je sais que vous êtes innocent... A bientôt...

Mirador serra en silence les mains qu'on lui tendait.

Il n'avait plus la force de parler. La peur l'avait saisi.

Lazare Beermann, sans avoir prononcé un seul mot devant l'aveugle, rentra, à ce moment, dans les bureaux, échappant à son obsession, à son épouvante.

V

Le frère aîné.

Aux derniers mots du marquis, le commissaire de police avait fait un geste d'im-

— Etranger —

Le Pape, atteint d'une bronchite, a suspendu ses audiences. Rien de grave ; quelques jours de repos suffiront.

— Rome accueillie avec enthousiasme la visite de Pierre I^{er}, roi de Serbie, qui doit y passer quelques jours.

— A la poudrière de Malbousquet, Toulon, les sentinelles mettent en fuite, à coups de revolver, des malfaiteurs qui les avaient attaqués.

— Dans les milieux autorisés de la Russie, on dément la nouvelle d'une visite du tsar dans les eaux anglaises.

— L'épidémie de peste diminue d'intensité à Kharbine. Pas d'Européens atteints. Le fléau, par contre, redouble d'intensité à Moukden et dans les villes indigènes.

— L'agent de police anglais blessé par des anarchistes russes recevra une indemnité supplémentaire supplémentaire de 2762 francs 50 par année ; les veuves des trois agents tués toucheront une pension viagère de 2125 fr.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Le 15 février a eu lieu le 65^e tirage de l'emprunt à primes de 2,700,000 fr. de la ville de Fribourg.

Sont sorties les séries :

81	159	502	616	913
1024	1044	1172	1174	1323
1434	1930	2007	2307	2360
2643	2791	2979	2993	3162
3348	3706	3791	4114	4200
4544	4571	4801	4977	5163
5170	5809	5860	6077	6144
6253	6941	7545	7641	7822
7841	7848	7863	7964	8197
8460	8497	8625	8733	9386
9595	9606	10024	10036	10329
10354	10454	10689		

Le tirage des lots aura lieu le mercredi 15 mars prochain.

GRUYÈRE

L'horaire d'été des chemins de fer. — Voici pour ce qui concerne la Gruyère, dans les desiderata qui ont été exprimés, au sujet du prochain horaire d'été des chemins de fer et que le Conseil d'Etat a transmis au Département fédéral, avec ses observations :

Ligne Bulle-Romont :

Trente-cinq communes du district de la Gruyère et deux sociétés industrielles de Bulle demandent :

1. Le rétablissement d'un train quittant Bulle à 8 h. 30 du matin, tel qu'il existait sous le régime de l'horaire d'été 1910 ;

patience, visiblement agacé par les protestations de Michel.

— Monsieur, dit-il sèchement, je vous serais obligé de garder pour vous vos opinions et de ne point ajouter de commentaires à mes actes.

Ce fut comme un coup de fouet qui cingla le marquis.

Et brusquement, sur le même ton, et la tête haute.

— La police n'est pas infaillible, et les sottises qu'elle commet sont nombreuses. Il était inutile d'augmenter sa liste d'erreurs, déjà trop longue.

— Monsieur !

— Mirador est innocent, je le répète.

— Pouvez-vous le prouver et me montrer le coupable ?

Michel pâlit. En défendant Mirador comme il le faisait, n'allait-il pas inspirer des doutes à la justice soupçonneuse ? Le prouver ! Oui, il l'aurait pu, d'un mot, en accusant son frère... Et Mirador était libre ! Effaré, il considérait sa mère... Rien, certes, de ce douloureux décat, n'avait échappé à l'infirme... mais elle y paraissait indifférente... comme portée par son rêve désespéré

2. Le retardement du train 1293 (départ de Romont à 10 h. 08 du soir) d'environ 45 minutes, pour lui permettre de correspondre à Romont avec le direct 36 Berne-Genève (passe à Romont à 10 h. 46 min.). Cette modification faciliterait beaucoup les relations du district de la Gruyère avec la Suisse centrale.

Chemins de fer électriques de la Gruyère :

Trente-cinq communes de la Gruyère émettent le vœu que le train 172 C. E. G. (arrive à Châtel-Saint Denis à 11 h. 27 du soir) soit prolongé jusqu'à Bulle, afin de donner aux gens d'affaires revenant de Lausanne ou de Genève l'avantage appréciable d'utiliser le direct 35 (passe à Palézieux à 11 h. 09 du soir) pour rentrer chez eux.

Chemins de fer électriques veveysans :

La préfecture de la Veveysse demande que le train 67 soit retardé à son départ de Vevey (à 8 h. 49) pour relever l'express 214 du Simplon (à Vevey à 10 h. du soir).

Nécrologie. — Jeudi, un nombreux cortège de population a accompagné au champ du repos M. Martin Morand, à Bulle. Le corps de musique, dont le défunt était l'un des vétérans, rehaussait la cérémonie par sa présence.

Vendredi, la population de Charmey a rendu les derniers honneurs à M. Nicolas Tornare, excellent citoyen bien connu dans la contrée. Le défunt avait atteint le bel âge de 86 ans. C'était un libéral sincère ; une délégation du Cercle des Arts et Métiers assistait aux obsèques.

On nous écrit :
On a enseveli aujourd'hui, vendredi, à Bulle, M. Auguste Glasson, ancien négociant, décédé à l'âge de 66 ans, après une pénible maladie. Le défunt éleva une nombreuse famille qui lui fit honneur. Il était le père, entr'autres, des éditeurs de notre journal. C'était un brave homme dans toute l'acception du terme.

Nos condoléances à sa famille.
A. M.

Conférence agricole. — Sous les auspices de la Société d'agriculture de la Basse-Gruyère, il sera donné à la salle d'école de Gumeffens, dimanche 19 février, à 3 h. de l'après-midi, par M. Rey, agronome, à Marsens, une conférence sur les soins à donner aux prairies et aux cultures sarclées.

très loin de là... comme morte, tant elle était immobile et blême... Peut-être savait-elle l'horrible vérité, elle aussi... Comment n'eût-elle pas reconnu son fils, en le retenant dans ses doigts crispés ?... Et pour avoir ainsi, en quelques minutes, changé ce visage de femme heureuse, souriante et confiante, ne fallait-il pas un abominable mystère ?... Et puisque cette mère, sachant tout, se taisait, où lui, le frère, eût-il pris le droit de parler ?

Il répondit sourdement, le cœur, torturé :
— Hélas ! monsieur, je ne puis que défendre un garçon que j'estime incapable d'un tel acte... Quant au coupable, c'est votre devoir de le chercher...

— Vous n'avez, n'est-ce pas, aucun soupçons personnel ?

— Aucun.
— Vous étiez si affirmatif, en proclamant l'innocence de Mirador, que je pouvais croire vraiment que vous me cachiez quelque chose...

Et le magistrat observait Michel, contraint, dont toute l'énergie tendait à ne se point trahir. Et son regard, un moment, quitta le fils pour aller aller vers la mère. Celle-ci était toujours immobile, seulement

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

50

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— Ma foi, on a souvent besoin de flâner un peu librement.

— Et la preuve que vous avez passé votre soirée à l'Eldorado ?

Comment la ferai-je cette preuve ? je n'ai rencontré personne de ma connaissance.

— Je n'y attendais encore. C'est bien. Je n'ai plus rien à vous dire.

— Vous me remettez en liberté ?

— Non, je vous garde.

Et M. Lément lui tourna le dos et fit un signe à Gaume.

L'agent prit Mirador par la main :

— Vous ne vous débattrez pas ? Vous ne ferez pas résistance ? Il est inutile de vous mettre le cabriolet ?

— Il ne manquerait plus que cela ! fit Mirador.

Tous les sont convi
Elect
Broc. —
d'électeur
s'est occu
liste en v
au Consei
dée par M
réunion, q
tants des
lation, est
sion, appr
tente sem
quatre an
sion, la li
membres
sauf l'un
qui sera r
de M. A.
gué de la
les résul
fédéral au
à porter
munal à
été porté
didats, l'
l'autre ch
cians bou
Les élé
se feront
d'une list
tème maj
Notr
— Notre
baine de
chands de
fournir un
Ils éta
gnés d'un
pédiaient
et à mes
L'emp
de bétail
marchan
ont anno
quelque
achats. L
avec 100
repartir
n'ont pa
plette.
Des j
jusqu'à
jamais eu
1 fr
ses doigts
sion. Sur
sage de l
épouvant
Lément
les plus
— On
Tout e
pais quel
de caisse
y avait j
— Vou
tante, à
mes ?...
— Hé
— Ce
neur ?
— Ou
mère sac
ma sign
— Vou
— Tou
fabrique
ces dern
Je me su
amis...

retardement du train 1293 de Romont à 10 h. 08 du soir en 45 minutes, pour lui permettre de correspondre à Romont avec le train 36 Berna-Genève (passé à 10 h. 46 min.). Cette modification faciliterait beaucoup les relations de la Gruyère avec la Suisse.

Trains de fer électriques de la Gruyère :

Les cinq communes de la Gruyère ont le vœu que le train 172 (arrive à Châtel-Saint Denis à 27 du soir) soit prolongé jusqu'à Vevey, afin de donner aux gens revenant de Lausanne ou de l'avantage appréciable d'utiliser le train 35 (passé à Palézieux à 10 h. du soir) pour rentrer chez eux.

Trains de fer électriques veveysans : Le train 67 soit retardé à Vevey (à 8 h. 49) pour l'express 214 du Simplon (à 10 h. du soir).

Funérailles. — Jeudi, un nombre de population a accompagné le repos M. Martin Mollat. Le corps de musique, dirigé par le défunt était l'un des vétérans, et la cérémonie par sa présence.

Funérailles. — Mercredi, la population de Charmey a rendu les derniers honneurs à M. Nivard, excellent citoyen bien connu dans la contrée. Le défunt avait un bel âge de 86 ans. C'était un homme sincère; une délégation des Arts et Métiers assistait à la cérémonie.

Funérailles. — M. Auguste Glasson, ancien cultivateur, décédé à l'âge de 66 ans, de la pénible maladie. Le défunt avait une nombreuse famille qui lui fit un service. Il était le père, l'oncle, le grand-père de notre journal. C'était un homme dans toute l'acception du terme.

Conférence agricole. — Sous les auspices de la Société d'agriculture de la Basse-Gruyère, il sera tenu à la salle d'école de Gmefens, le 19 février, à 3 h. de l'après-midi, une conférence sur les soins à donner aux prairies et aux cultures.

... comme morte, tant elle était pâle et blême!... Peut-être savait-elle la vérité, elle aussi... Comment n'aurait-elle connu son fils, en le retenant dans ses bras?... Et pour avoir ainsi, en quelques minutes, changé ce visage de jeune fille, souriante et confiante, ne pas un abominable mystère?... Et cette mère, sachant tout, se taisait, frère, eût-il pris le droit de parler? dit sourdement, le cœur, torturé : « Monsieur, je ne puis que défendre à votre fils que j'estime incapable d'un crime. Quant au coupable, c'est votre fils... »

... magistrat observait Michel, content toute l'énergie tendait à ne se laisser aller. Et son regard, un moment, se porta vers la mère. Elle était toujours immobile, seulement

Tous les agriculteurs de la contrée sont conviés à y assister.

Elections communales à Broc. — Une nombreuse assemblée d'électeurs, réunie mercredi dernier, s'est occupée de l'élaboration d'une liste en vue des prochaines élections au Conseil communal de Broc. Présidée par M. le syndic L. Mossu, cette réunion, qui comportait des représentants des divers éléments de la population, est parvenue, après une discussion approfondie, à réaliser une entente semblable à celle conclue il y a quatre ans. En vertu de cette décision, la liste d'entente reportera les membres actuels du Conseil communal sauf l'un d'entre eux, démissionnaire, qui sera remplacé par la candidature de M. A. Cailler, administrateur délégué de la Société Cailler. En outre, les résultats du dernier recensement fédéral autorisant la commune de Broc à porter l'effectif de son conseil communal à 9 membres au lieu de 7, il a été porté en liste deux nouveaux candidats, l'un représentant les ouvriers, l'autre choisi dans les rangs des négociants bourgeois de la commune.

Les élections communales de Broc se feront donc sans lutte, sur la base d'une liste d'entente, et selon le système majoritaire.

Notre bétail à l'étranger. — Notre contrée a eu la bonne aubaine de recevoir la visite de marchands de bestiaux hongrois et de leur fournir une bonne part de leurs achats.

Ils étaient 18 particuliers accompagnés d'un nombreux personnel. Ils expédiaient par convois successifs au fur et à mesure qu'ils achetaient. L'emplette totale s'élève à 84 têtes de bétail de race tachetée rouge. Les marchands sont rentrés mercredi et ont annoncé qu'ils reviendraient dans quelque temps faire de nouveaux achats. Ils étaient arrivés dans le pays avec 100,000 fr. avec l'intention de repartir avec 150 pièces de bétail. Ils n'ont pas trouvé à compléter leur emplette.

Des jeunes vaches ont été payées jusqu'à 14 et 1,500 fr.



PLUS D'INFLUENZA

Depuis que je prends des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites Pastilles Gaba, je me ressens infiniment moins de mes maux de gorge et de poitrine; quant à l'influenza, je ne l'ai jamais eue dès lors. Mme L., Rente-Hof. 1 fr. la boîte dans les pharmacies.

... ses doigts se contractaient sous une convulsion. Sur le visage du fils, comme sur le visage de la mère, la même horreur, la même épouvante, le même désespoir exprimé.

Léon murmura, habitué aux mystères les plus redoutables :

— On me cache quelque chose...

Tout en parlant, tout en interrogeant, depuis quelques minutes il avait pris le livre de caisse ouvert sur le bureau de Jactel et il y avait jeté un coup d'œil.

— Vous avez une échéance très importante, à ce que je vois, monsieur de Soulaines?...

— Hélas!

— Ce crime vous empêche d'y faire honneur?

— Oui... aujourd'hui, du moins... car ma mère sacrifie sa fortune pour l'honneur de ma signature.

— Vous n'avez aucune réserve?

— Tous mes fonds sont engagés dans ma fabrique à laquelle j'ai voulu donner, en ces derniers temps, une grande extension... Je me suis même endetté auprès de quelques amis...

(A continuer.)

CHOCOLAT

MILKA
VELMA
NOISETTINE

SUCHARD

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR
CROQUER

CACAO

Concerts-Représentations

organisés par la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE DE LA TOUR

au Café de La Tour

Dimanche 19 Février

Bureau 2 1/2 heures Rideau 3 heures

Dimanche 26 Février

Bureau 7 1/2 heures Rideau 8 heures

PREMIÈRE PARTIE

PRODUCTIONS MUSICALES

DEUXIÈME PARTIE

L'Hôtel du Lac

pièce comique en 2 actes.

Les Brigands invisibles

pièce comique en 2 actes.

PRIX DES PLACES : Réservées 1 fr. 50. Premières, 1 fr. Secondes, 60 cent.

Emplâtre américain Rocco

Extrait du corps les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques, Douleurs et Catarrhes de poitrine. Exiger le nom de Rocco. Dans les pharmacies à fr. 1.25. Bulle : Pharmacies Barras, David et Gavin.

Pommes de terre

foin, regain, trèfle, luzerne livrent franco toutes gares Næf, Schneider & Cie THOUNE 292

Apprenti mécanicien

est demandé chez Joseph Gremaud, Bulle. 305

Le taureau

de M. François Esseiva, La Part-Dieu est à la disposition des éleveurs chez M. Alfred Bosson, au Verdol.

Mises de bois.

Mercredi 22 février, dans la forêt cantonale de Bouleyres, vente en mises publiques de 180 stères hêtre, 15 stères sapin, 10 billes chêne. 350 poteaux chêne, 10 carrons, 40 lattes et 50 tas de branches. Rendez-vous à 9 h. à la patinoire. L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondissement.

Crédit Gruyérien

BULLE

Vente : Billets de la loterie du Casino-théâtre de Fribourg. Tirage 23 février 1911. Achat et vente de titres divers.

Joli appartement de suite. S'adresser Vve Gamba, près du Tirage.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, en mises, à tout prix, au domicile de Mme Vve Emma Dupasquier, modes, à Vuadens, le **lundi 20 février** courant, dès 2 heures de l'après-midi, une grande quantité d'articles de modes, rubans, satins, fleurs, chapeaux, plumes, étoffes diverses, ceintures, boucles, etc., etc. Bulle, 16 février 1911. L'Office des poursuites.

La SOIRÉE FAMILIÈRE de La « Lyre de Broc » annoncée pour le 19 courant est renvoyée à une date ultérieure.

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie de mises publiques, **lundi 20 février 1911**, dès 10 heures, à la ferme de la Part Dieu près Bulle, le **chédail complet**, servant à l'exploitation du grand domaine de la Part-Dieu et l'**outillage du chalet**, **2 foris chevaux de trait**, 1 mule à 2 mains de 7 ans, et environ **20,000 pieds de foin** à consommer sur place ou à distraire

A vendre

8000 pieds de foin et regain, à consommer sur place ou à distraire, chez Philomène Pasquier, Maules.

A louer

au centre du village de Broc un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau et lumière électrique. Entrée de suite. S'adresser à Sudan, boulanger, Broc.

Perdu portemonnaie

contenant certaine valeur. Se renseigner à Haassenstein et Vogler, à Bulle.

On désire acheter

petite vachette

de 2 à 3 semaines, bien tachetée noir et blanc. Adresser offres à Fornara, à Villeneuve (Vaud).

Orchestre

de 2 bons musiciens est disponible pour Carnaval. S'adresser à Aegerter-Crausaz, poste restante, Romont.

A louer

à Hauteville un domaine de la contenance d'environ 16 poses. S'adresser à Guillet Grégoire, à Esromont (Glâne).

On demande

un jeune homme de 17 à 20 ans, comme domestique de campagne. Bons certificats exigés. S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 231 B.

Fille de cuisine

est demandée pour tout de suite à l'Hôtel-de-Ville, Broc.

On demande

de suite un bon domestique de campagne. S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, à Bulle.

CATARRHE DE L'ESTOMAC

Maladie des nerfs. Anémie. — Sans pouvoir obtenir de personne le moindre soulagement, je souffrais, depuis longtemps, d'un poids et de douleurs dans la région de l'estomac, de manque d'appétit, de constipation, d'agitation, de lassitude et d'amaigrissement.

Grâce à vos excellents remèdes et à votre traitement par correspondance, je suis guérie et je n'ai pas eu de rechute.

Mme Schweizer, Bâle, — Juin 1910. Signature légalisée : Secrétaire cantonal de Bâle-Ville.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse), H. J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

PETITPIERRE & CIE

BULLE Rue de Bouleyres BULLE

APERÇU DE QUELQUES PRIX

SUCRES	
Sucre pilé	le kg. 0.43
Sucre gros déchets	» 0.45
Sucre scié	» 0.46
Sucre en pains	» 0.45
PÉTROLE	
Pétrole	le litre 0.17
avec une boîte d'allumettes.	
PATES ALIMENTAIRES	
Coquilles grandes et petites, aiguillettes, nouilles, vermicelles, pâtes pour soupes,	le kg. 0.54
Par caisse originale	» 0.51
CHOCOLATS	
ménage Petitpierre en plaques et en poudre,	le 1/4 kg. 0.42
ménage en bloc de 1/2 kg.,	le kg. 1.50
au lait Petitpierre, la plaque de 100 grammes	0.35
CONFISERIE	
Tablettes bon mélange	le 1/2 kg. 0.45
Tablettes aux fruits, grand choix, depuis le 1/2 kg.	0.75
Tablettes pour la toux, choix varié, depuis le 1/2 kg.	1.25
SALAISSONS	
Graisse mélangée comestible,	le kg. 1.40
Saindoux pur lard	le kg. 1.85
Cocose en pain de 1 kg	1.45

BISCUITERIE	
Grand choix	depuis le 1/2 kg. 0.45
LÉGUMES SECS	
Pois entiers pelés	le kg. 0.54
Pois cassés	» 0.44
Pois verts entiers	» 0.50
Haricots nains	» 0.38
Haricots soissons	» 0.70
Haricots roses	» 0.45
Lentilles	» 0.50
ARTICLES DIVERS	
Allumettes de sûreté, le paquet de 10 boîtes	0.12
Bougies en paquet 410 gr.	0.60
Sardines, grand choix, la boîte depuis	0.23
Thon français à l'huile d'Olives, le 1/2 kg.	1.50
Lessive économique le paquet de 1/2 kg.	0.15
Miel artificiel dit mélaese	le kg. 0.50
Confiture 4 fruits	» 0.65
» aux pruneaux	» 0.85
Farine qualité 1ère	» 0.40
Riz 8 sortes, depuis	» 0.28
Semoule fine et grosse	» 0.42
Maïs polenta	» 0.30
Vins de marc rouges et blancs, vendus par 2 litres, depuis	le litre 0.35



VERRAT
race rouge du pays à la disposition des éleveurs chez Jean Ayer, Le Pâquier.

On demande une jeune fille
propre et active, pour tout le service d'un petit ménage soigné. Adresser les offres à Mme Gillard, rue de la Gare, Montreux.

Montagne à louer.
La Commune de Gruyères offre à louer, pour l'année 1911, sa montagne dite Les Joux-Derrière, munie d'un chalet spacieux et en bon état. La location se fera par voie de mises publiques, qui auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères, lundi 6 mars prochain, à 3 heures.
Gruyères, le 8 février 1911.
L'Administration communale.

Nouvelle Grande Salle, MONTBOVON
Dimanches, 19, 26 février, et mardi 28 février
Bureau 1 1/2 h. Rideau 2 h. précises.
Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.

Grandes représentations dramatiques

données par les Sociétés de Chant et de Musique.

Une erreur judiciaire

Grand drame en 5 actes (6 tableaux).

SUR LA MONTAGNE (Chœur d'hommes)

L'avocat Patelin

Comédie en 1 acte.

Nouveaux décors.

Prix des places : Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Secondes, 80 cent.
On peut se procurer à l'avance des cartes de places réservées à l'Hôtel de Jaman et chez M. Louis Schmidt.

Samedi 18 février, représentations pour enfants seuls.
Entrée unique 20 cent.

IRRÉVOCABLEMENT

Tirage 23 février 1911.

Dans la grande salle de la maison judiciaire.

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

1^{er} lot: 50.000 Francs

Le billet: 1 franc.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	60 billets	30 fr.

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir, 6.

Représentations

données par les Jeunes filles de Vuadens,

dans la grande salle de l'Hôtel de la Gare, en faveur d'une œuvre de bienfaisance.

La chaumière bretonne

drame en 3 actes.

Le mariage de Jean-Pierre

Comédie en 1 acte.

Dimanche le 19 février, à 3 h. et à 7 1/4 h.

Dimanche 26 février, à 3 h. et 7 1/4 h.

Mardi 28 février, à 3 h.

Prix des places: premières 1 fr.; secondes, 60 cts; enfants, 20 cts.

CRÉDIT GRUYÉRIEN

BULLE

Capital-actions: Fr. 1,000,000.—

Prêts par billets à ordre ou en comptes-courants sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encaissement de titres et de coupons échus. — Fourniture de chèques sur tous pays.

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes:

En comptes-courants: disponibles à vue à 3 1/2 %; disponibles moyennant avertissement à 3 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 % (4 1/4 % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre obligations ou certificats de dépôt à 1 ou 5 ans 4 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre fort.

L'Arôme
Le Bouillon en Cubes
Les Potages à la minuta

MAGGI

Marque
— Croix-Etoile —
viennent de nouveau d'arriver chez Joseph Rigolet Vuadens. 293

Ecoliers et Ecolières,

L'ALMANACH PESTALOZZI vous aidera beaucoup dans vos travaux scolaires; c'est un très bon ami et conseiller. Il contient plusieurs centaines d'illustrations.

Prix Fr. 1.60.

Kaiser, & Cie, éditeurs,
Berne.

Payot & Cie,
Lausanne.

L'Almanach Pestalozzi se vend aussi dans toutes les librairies et papeteries. 233

Mises publiques.

Lundi 20 février 1911, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville, à Vuadens, l'Hoirie de Justin Tercier vendra en mises publiques la propriété de Planchemailles, comprenant environ 7 poses de terre de 1^{re} qualité, avec grange et écurie.

On demande

vachers pour la France, 750 fr.; aide-vacher, 17 à 19 ans, 35 à 40 fr.; aide-vacher, 20 ans, 55 fr.; 3 charretiers dans la même place. Joindre timbre 20 cts. pour réponse. Bureau de placement Walther, Romont.